

Parc naturel régional Livradois-Forez

Charte 2026-2041

Le Parc évolue

Je m'implique pour ~~son~~ avenir
notre

Assemblée citoyenne n°2

27 janvier 2023



l'Auvergne, côté soleil levant

Programme de la soirée

18h00 - Temps 1 : Rappel de la démarche

18h30 - Temps 2 : Partage du projet stratégique

20h00 - Temps 3 : Suites de la démarche

20h30 - Apéro dinatoire



Rappel de la démarche



Qu'est-ce qu'une charte ?

La charte d'un Parc naturel régional concrétise le projet de protection et de développement durable élaboré pour son territoire

- Un **projet** pour le territoire pour 15 ans
- Un projet de développement fondé sur la **protection et la mise en valeur** de son patrimoine et de ses paysages
- Des orientations partagées et des mesures mises en œuvre par les **signataires** de la charte : *les communes et EPCI, le(s) Département(s), la (les) Région(s) et l'État*
- Un **document de référence** pour le Syndicat Mixte du Parc, qui a un rôle de mise en cohérence des politiques publiques, mais aussi pour les signataires



Un projet défini localement ... en réponse aux objectifs d'un PNR

- Protéger les paysages et le patrimoine naturel et culturel, notamment par une gestion adaptée,
- Contribuer à l'aménagement du territoire,
- Contribuer au développement économique, social, culturel et à la qualité de la vie,
- Contribuer à assurer l'accueil, l'éducation et l'information du public,
- Réaliser des actions expérimentales ou exemplaires dans les domaines cités ci-dessus et de contribuer à des programmes de recherche.



Comment agit un Parc naturel régional (PNR) ?

Pour mettre en œuvre sa charte, le PNR s'appuie sur les compétences des collectivités, stimule et met en relation les acteurs pour porter des projets de protection et de développement durable pour son territoire :

- L'action des collectivités ayant approuvé la charte, notamment en matière d'urbanisme, mais aussi de patrimoine, de tourisme, d'eau, etc.
- L'action des organismes socio-professionnels (associations, agriculteurs...) à travers des conventions de partenariat : valorisation du patrimoine, éducation à l'environnement, tourisme durable, mesures agri-environnementales...
- L'action de l'Etat dans ses choix d'aménagements et de réglementation.
- L'action du Syndicat Mixte en charge de la gestion du PNR.



Le périmètre de révision de la Charte

191 communes

353 815 hectares

113 945 habitants

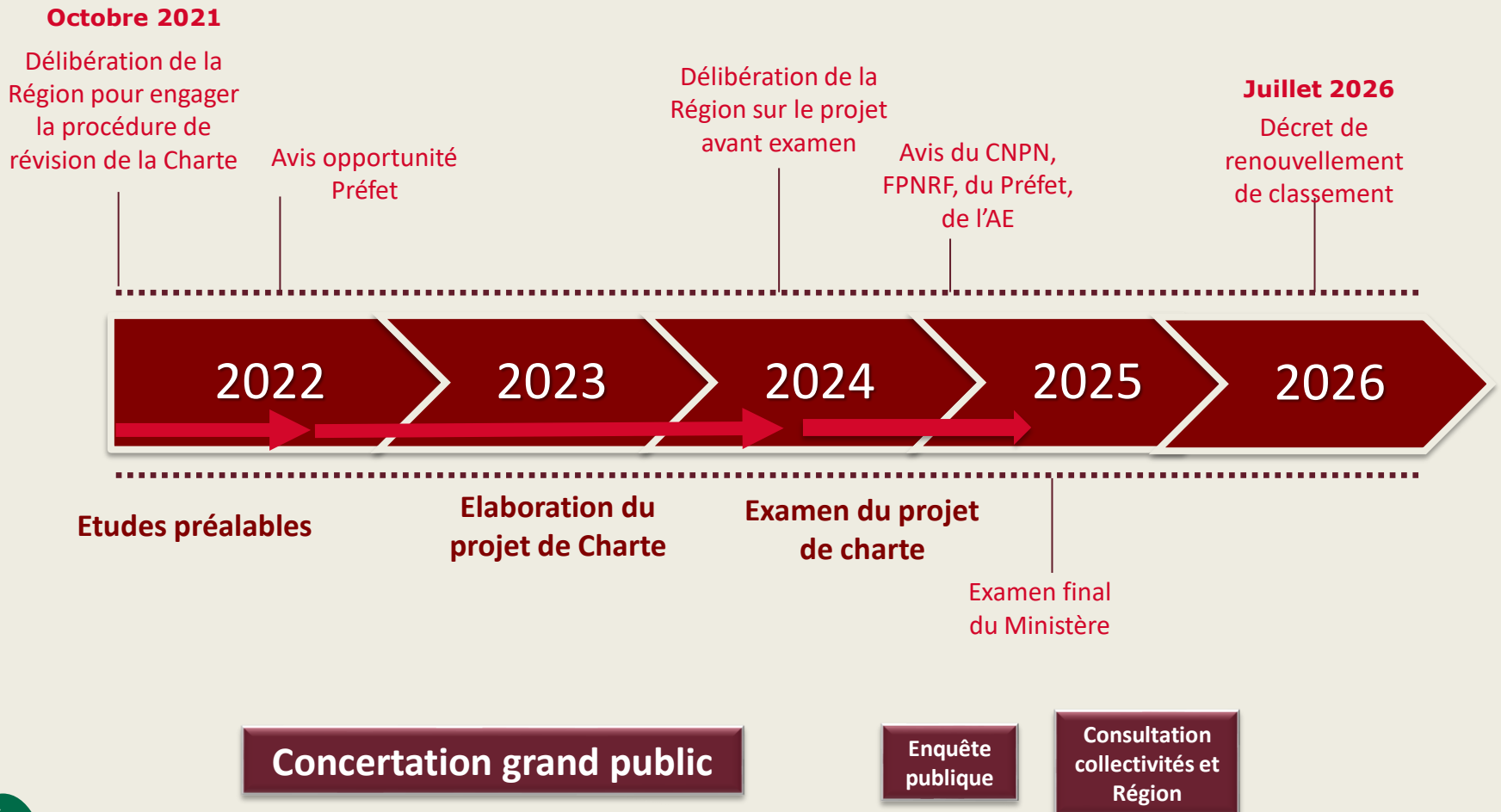
14 EPCI

4 départements

1 région



La procédure de révision de la charte



Les grandes étapes de la concertation

Fév. 2022

1

Diagnostic et évaluation

L'état du territoire et les évolutions possibles

Sept 2022

2

Projet stratégique de la charte 2026-2041

La vision et les ambitions

Avril 2023

3

Projet opérationnel de la charte 2026-2041

Les orientations et les mesures

Mars 2024

Enjeux

Concertation public

Tournée participative

Septembre 2022

Assemblée citoyenne

Novembre 2022
Janvier 2023

Tournée participative

Avril / mai 2023

Assemblée citoyenne

Juin 2023



Les règles du jeu de la concertation

- La concertation doit permettre à tout un chacun de s'exprimer et d'être entendu
- Le syndicat mixte du PNR s'engage à **donner une information transparente et pertinente** sur le projet de révision de sa charte
- Le syndicat mixte du PNR s'engage à faire participer le public sur un projet de Charte en cours d'élaboration et à **tenir compte des avis formulés, tout en conservant le pouvoir de décision final**
- Le syndicat mixte du PNR s'engage à considérer toutes les observations, propositions, préoccupations et avis exprimés, et à **faire état des suites qu'il entend leur donner**



Les modalités de concertation

- **Les tournées participatives** : 3 jours pour sillonner le territoire et aller à la rencontre des habitants pour recueillir leur avis
- **L'assemblée citoyenne** : une 40^e d'habitants et d'acteurs locaux volontaires qui se réuniront à 3 reprises pour contribuer à la révision de la Charte en apportant un regard neuf et positif sur le territoire
- **Le site dédié au projet** : 2041.parc-livradois-forez.org pour s'informer et formuler des avis sur le projet de révision
- **Le suivi de la démarche** : les comptes-rendus des réunions, des synthèses produites aux grandes étapes de la concertation et un bilan de la concertation



Questions/réponses



Restitution de l'Assemblée citoyenne n°1



FAIRE ÉVOLUER LE MODÈLE AGRICOLE

- **Favoriser la transmission** des exploitations agricoles
- **Maintenir l'élevage laitier**, vocation importante du PNR
- **Maintenir les initiatives locales** d'aide aux exploitants
- **Inciter au respect de l'environnement**
- **Lutter contre la dégradation des paysages agricoles**
(terrains à l'abandon)
- **Préserver le patrimoine agricole** (races locales, savoir-faire)
- **Développer les exploitations à « taille humaine »** et rentables
- **Inciter les collectivités** à acheter le foncier agricole
- **Faciliter l'accès au foncier** pour l'installation
- **Sensibiliser les consommateurs** aux produits locaux de qualité



GÉRER LA FORÊT DE MANIÈRE PLUS DURABLE

- **Valoriser et développer la pratique de la forêt jardinée**
- **Lutter contre la monoculture et les coupes-rases**
- **Mieux informer les propriétaires forestiers** des conséquences d'une coupe rase sur leur capital
- **Favoriser la transmission des parcelles** en évitant les divisions suite aux héritages
- **Faire évoluer la loi** pour que la gestion forestière soit un bien commun, et ainsi éviter les friches
- **Expérimenter une délégation locale** de la gestion forestière (public ou coopérative)
- **Avoir un positionnement fort des élus PNR** sur la gestion forestière
- **Sensibiliser les jeunes**



PRÉSERVER LA RESSOURCE EN EAU

- **Préserver le patrimoine naturel** et les continuités écologiques
- **Lutter contre les mauvaises pratiques** domestiques, agricoles et industrielles et maintenir le programme de dépollution des sols
- **Favoriser un égal accès à l'eau** pour tous les usagers
- **Développer l'information**, la connaissance, la sensibilisation
- **Développer les outils de récupération** de l'eau domestique
- **Faciliter le financement** des projets
- **Maintenir la CLE** tout en repensant sa gouvernance (citoyens)
- **Maintenir une gestion publique de l'eau** et mieux coordonner les politiques publiques pour une plus grande cohérence
- **Relier de manière plus forte** gestion de l'eau et gestion forestière



PROTÉGER LES PAYSAGES ET LA BIODIVERSITÉ

- **Protéger la vie sauvage**
- **Lutter contre la pollution lumineuse**
- **Lutter contre la destruction des milieux** (notamment humides)
- **Développer des zones de gestion de forêts anciennes**
(sans intervention de l'homme)
- **Développer de zones intouchables avec une interdiction de chasse** tout en renforçant le dialogue avec les Associations Communales de Chasse Agréées (ACCA)
- **Promouvoir l'obligation réelle environnementale**



DÉVELOPPER LES ENR DE MANIÈRE COHÉRENTE

- **Favoriser avant tout la sobriété et l'efficacité** énergétique
- **Trouver ensuite un équilibre entre sobriété et production** énergétique qui implique nécessairement la dégradation d'une partie de l'environnement
- **Développer des productions alternatives** en mixant les solutions collectives et individuelles (géothermie, chaufferie collectives, solaire, etc.)
- **Limiter la production éolienne** en gardant une ZDE cohérente
- **Développer des centrales ENR citoyennes** adossées à des expérimentations d'autonomie énergétique de territoire (solutions à trouver pour gérer l'intermittence des ENR)



DÉVELOPPER LES MOBILITÉS ALTERNATIVES

- **Développer les usages alternatifs de la voiture individuelle** : autopartage, prêt, covoiturage (augmentation des aires), bonus pour voitures pleines, louer les véhicules communaux
- **Développer et améliorer les services de transports collectifs** : rouvrir les lignes Thiers-Le Puy-en-Velay et Thiers-Boën, avoir un mini bus par commune, développer le fret ferroviaire
- **S'appuyer sur les nouvelles technologies** pour améliorer l'efficacité des déplacements
- **Développer la mobilité active** : favoriser l'achat de vélos à assistance électrique, se déplacer en calèche
- **Changer les modes de vie** : rapprocher les lieux de travail, développer des tiers-lieux, développer le télétravail



VALORISER ET RENFORCER LA VIE ARTISTIQUE ET CULTURELLE

- **Valoriser les langues régionales** en s'appuyant sur l'existant
- **Créer du lien entre les acteurs** : rencontres, animation d'un réseau en lien avec les centres culturels
- **Créer un outil de diffusion des événements** à l'échelle du PNR
- **Améliorer l'accès à la culture**, notamment avec des alternatives à la voiture pour aller aux activités
- **Valoriser et soutenir financièrement** les initiatives citoyennes
- **Accompagner des expérimentations** citoyennes et collectives
- **Mutualiser** les moyens à l'échelle du PNR
- **Apporter un soutien** moral, logistique et humain aux actions



DÉVELOPPER LA VIE PUBLIQUE DU PNR

- **Faire perdurer l'assemblée citoyenne** pendant la vie de la charte (modalités à définir)
- **Faire participer des citoyens aux instances du PNR** afin que les élus ne décident pas de tout
- **Créer une instance de codécision élus / citoyens** au niveau du PNR



Présentation du projet stratégique



AMBITION 1

**Des biens communs
préservés pour un
territoire plus
résilient**

- 1.1. Maintenir et reconquérir des écosystèmes diversifiés et fonctionnels
- 1.2. Assurer un usage des ressources (eau, sols, sous-sols) en adéquation avec leur disponibilité
- 1.3. Accompagner l'évolution des paysages entre maintien des repères et supports des transitions
- 1.4. Préserver et valoriser les patrimoines bâtis et culturels qui fondent l'identité locale

AMBITION 2

**Des modèles
économiques
repensés, ancrés au
territoire, en synergie
avec nos biens
communs**

- 2.1. Trouver une filière forêt/bois en synergie avec les caractéristiques du territoire
- 2.2. Réinventer une agriculture résiliente, favorable aux paysages et à la biodiversité et support d'alimentation locale
- 2.3. Pérenniser un tissu d'activités économiques attractif et varié
- 2.4. Accueillir des activités touristiques et de loisirs respectueuses de l'identité et des patrimoines du territoire

AMBITION 3

**Un territoire du
mieux-vivre,
modèle d'une
sobriété joyeuse**

- 3.1. Décliner la sobriété énergétique et bas-carbone à l'échelle du territoire
- 3.2. Habiter et se déplacer autrement pour vivre mieux
- 3.3. Conforter "la culture", comme un élément fondamental de la qualité de vie et de l'attractivité du territoire
- 3.4. Miser sur la pédagogie, l'accueil et l'entraide

Des biens communs préservés pour un territoire plus résilient

- **Biens communs** : ce qui fait sens, ce que l'on veut impérativement garder, ce dont on a besoin pour vivre et qui appartient à tous
- **Préserver la diversité et la qualité des biens communs pour faire face aux crises** : ressource en eau en quantité et qualité, diversité écologique, espaces paysagers qualitatifs, sols fonctionnels, savoir-faire utiles ...
- **Utiliser sobrement les ressources** pour pouvoir en disposer durablement et prendre pleinement conscience des nombreux services rendus par la nature
- **Accompagner les évolutions** nécessaires dans un contexte de dérèglement climatique et de changement de paradigme



Des modèles économiques repensés, ancrés au territoire, en synergie avec nos biens communs

- **Changer de boussole** pour les modèles économiques du territoire
- **Mettre davantage en réseau** et en synergie les entreprises et les filières
- **Jouer collectif** pour éviter l'intensification des conflits dans un contexte de crises
- **Créer de la richesse** en valorisant mieux les ressources locales, avec parcimonie et dans le respect des patrimoines
- **Renforcer le “produire et consommer local”** pour une économie territoriale plus résiliente



Un territoire du mieux-vivre, modèle d'une sobriété joyeuse

- **Déployer une stratégie énergétique** qui respecte les enjeux patrimoniaux et qui profite aux habitants
- **Expérimenter des modes de vie alternatifs** (modes de vie, de déplacement, d'habitat...) pour vivre mieux et plus sobrement
- **Relever le défi des pauvretés sociale, culturelle, symbolique** face aux crises à venir
- **Renforcer la coopération, le partage, la solidarité**
- **Renforcer l'identité territoriale** pour mieux "faire société"



Séquence participative

Déroulé : organisation de 3 sous-groupes thématiques (par ambition) en parallèle pour amender le projet stratégique

Temps : 1h10



Suites de la démarche



Discussion sur les suites de la démarche

Groupes de travail sur le projet opérationnel

- **Dates** : 15, 16, 19, 20 et 21 juin
- **Format** : ½ journée en semaine pour formaliser les mesures et dispositions du projet opérationnel de charte
- **Participants** : 1 représentant de l'assemblée citoyenne par groupe-projet + équipe du syndicat mixte et partenaires techniques (collectivités, services de l'Etat et autres organismes institutionnels)



Discussion sur les suites de la démarche

2nd tournée participative

→ **Dates** : du mercredi 31 mai après-midi au samedi 3 juin matin

→ **Format** : stand sur l'espace public sur 9 communes

- **Cunhat** : mercredi début d'après-midi (devant le 8 à huit)
- **Olliergues** : mercredi fin d'après-midi (place de la Mairie)
- **Ambert** : jeudi matin (marché)
- **Arlanc** : jeudi début d'après-midi (super U)
- **Allègre** : jeudi fin d'après-midi (devant la pharmacie)
- **Billom** : vendredi matin (place de la Halle)
- **Sauxillanges** : vendredi début d'après-midi (devant la Mairie ou devant l'hôtel de l'Abbaye)
- **Thiers** : vendredi fin d'après-midi (en face de la Mairie)
- **Noirétable** : samedi matin (marché)

→ **Mobilisation** : transmission d'un kit aux communes (affiches)



Merci de votre participation !



Parc naturel régional Livradois-Forez

AVEC LE SOUTIEN FINANCIER DE
LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

ET DE L'UNION EUROPÉENNE DANS LE
CADRE DU PROGRAMME LEADER 2014-2022

